

DOSSIER DE PRESSE

19 MARS 2010

Pour une rénovation globale et durable :

## Certification NF Maison Rénovée







Chacun s'accorde à dire que le plan bâtiment Grenelle se gagnera principalement sur le terrain de la rénovation énergétique des bâtiments existants. Et parmi ceux-ci, les logements vont occuper une place de choix : ils constituent dès à présent le centre d'attention des Pouvoirs Publics qui ont décidé d'investir de gros moyens financiers pour décider les ménages à entreprendre rapidement les travaux de rénovation de leur logement. Le redéploiement du crédit d'impôt, la création de l'éco prêt à taux zéro et la mise à disposition d'importantes subventions de lutte contre la précarité énergétique représentent trois leviers de nature à permettre aux ménages de passer à l'action.

La perspective étant tracée et les moyens financiers déployés, il reste à encadrer les particuliers pour les guider efficacement et simplement dans leurs projets de rénovation énergétique des logements. La tâche n'est pas simple, à l'image de la grande hétérogénéité des logements : il n'y a pas en effet de recette unique pour rénover un logement, sa situation géographique, la date de sa construction, le mode individuel ou collectif de l'habitat concerné sont autant d'éléments de différenciation de l'action. Et il faudra aussi tenir compte de la capacité des donneurs d'ordre à entreprendre ou non un bouquet de travaux, comme du comportement des occupants qui n'évoluera pas d'une façon identique.

Il est donc indispensable de disposer d'un fil directeur, d'un guide, d'un mode d'emploi qui évitera que le particulier ne s'égaré dans la mise en oeuvre de travaux secondaires, alors qu'il serait essentiel de commencer la rénovation autrement. L'assistance d'un Maître d'oeuvre, la qualité de l'entreprise générale, la spécialisation énergétique de l'artisan sont des données majeures de la réussite de l'action.

Mais il faut plus : la démarche HQE, la certification... qui constituent des moyens pour, sinon garantir la performance énergétique de l'action entreprise, assurer au moins au propriétaire la pertinence et l'adéquation des moyens mis en oeuvre au bâti concerné.

Cette mise en confiance de l'ordonnateur des travaux est d'autant plus nécessaire qu'il est seul à décider : si dans un immeuble collectif, on peut espérer que l'action conjuguée des copropriétaires, avec l'aide du syndic professionnel, permettra de décider justement des actions qu'il convient d'entreprendre, la situation est plus incertaine dans une maison individuelle.

C'est pour cela qu'il faut saluer avec intérêt la certification NF Maison Rénovée, développée et délivrée par Céquami, aujourd'hui accessible à tous les particuliers : en proposant une vision globale de la rénovation de la maison individuelle, en coordonnant l'action des différents corps de métier par l'instauration d'un interlocuteur unique, en attestant de la performance énergétique obtenue à l'issue de la rénovation, la certification devrait assurément contribuer à rassurer les Maîtres d'ouvrage inquiets et inciter les propriétaires de maisons individuelles, à lancer ensemble la grande action de rénovation énergétique, nécessaire à la maîtrise de nos charges, à la santé de notre pays et à celle de la planète.

**Philippe Pelletier**  
**Avocat,**  
**Président du Comité stratégique du « Plan Bâtiment Grenelle »**





**Rénovation & amélioration de l'habitat :**  
**un marché en pleine évolution, des besoins structurels clairement identifiés** p.7

1. La rénovation, un marché considérable p.8
2. Un enjeu environnemental capital p.9
3. Un niveau de performance et de qualité à satisfaire p.12
4. La réponse Céquami : vers une vision globale et des interventions coordonnées p.13

**La certification NF Maison Rénovée :**  
**pour des rénovations globales et durables dans une démarche fiable et encadrée** p.15

1. Pourquoi et comment la certification NF Maison Rénovée est-elle née ? p.16
2. Pourquoi la certification NF Maison Rénovée est-elle unique sur le marché de la rénovation ? p.17
3. Comment la certification NF Maison Rénovée fonctionne-t-elle ? p.19
4. Quelles sont les préoccupations techniques de la certification NF Maison Rénovée ? p.24
5. Comment se déroule un projet NF Maison Rénovée ? p.32
6. Quels sont les bénéfices de la certification NF Maison Rénovée pour les différents acteurs ? p.34

**Une réalité désormais accessible aux particuliers :**  
**les professionnels titulaires du droit d'usage de la marque** p.37

**Mémento**

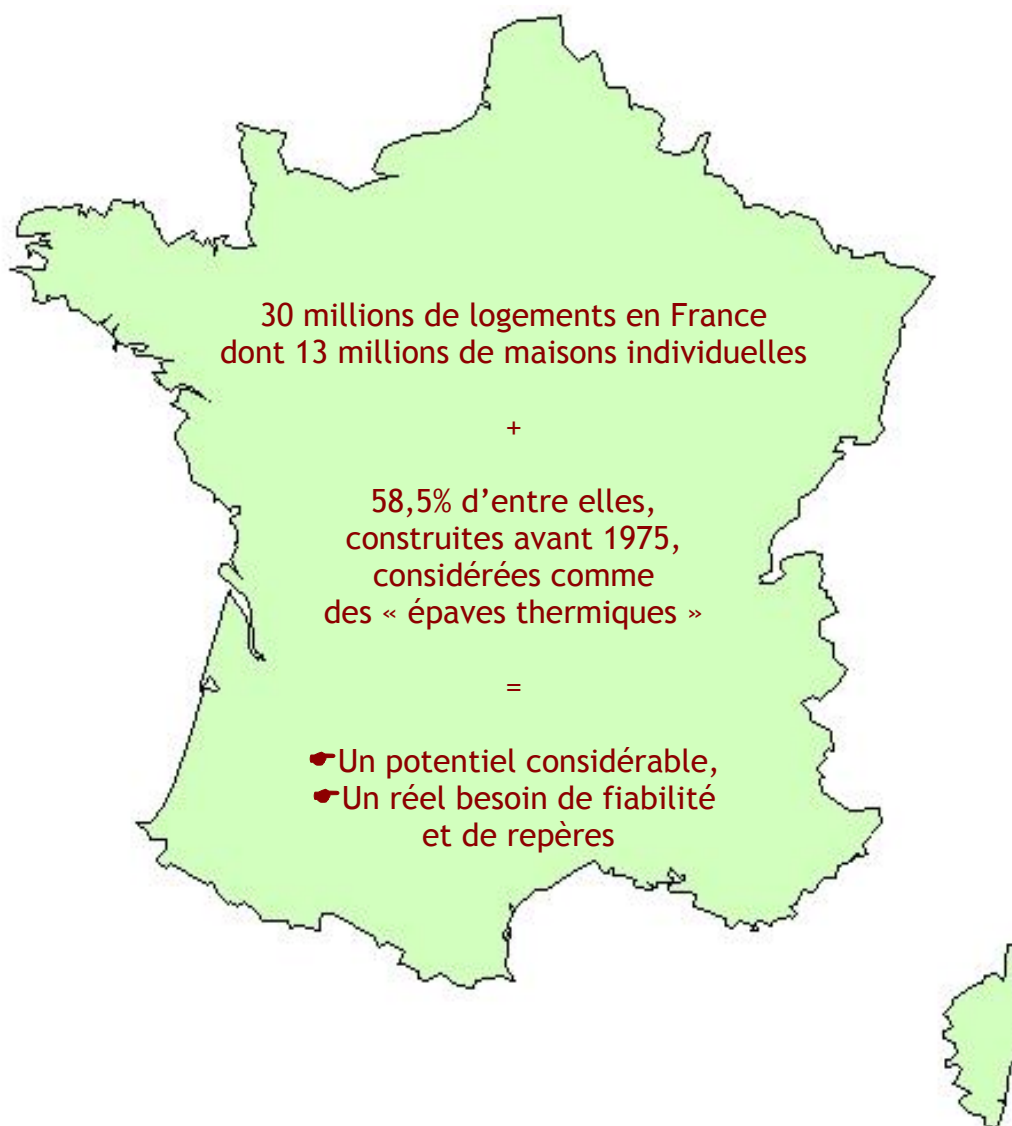
p.43





## Rénovation & amélioration de l'habitat :

### Un marché en pleine évolution, Des besoins structurels clairement identifiés



## 1. La rénovation : un marché considérable

### Les chiffres-clé du secteur

- Un marché de la rénovation de l'habitat estimé à 40 milliards d'euros HT par an en France selon les chiffres de la FFB, soit :
  - plus de 50% du CA réalisé par les entreprises de bâtiment et de travaux publics pour l'habitat ;
  - plus de 60% du CA réalisé par ces mêmes entreprises en rénovation résidentielle et non-résidentielle ;
  - plus de 30% du CA réalisé par ces mêmes entreprises en rénovation et construction, tous secteurs confondus ;
- Un potentiel de maisons à rénover important, notamment en matière d'amélioration énergétique : 13 millions de maisons environ ;
- 13 milliards d'euros HT couverts par les travaux d'amélioration des performances énergétiques<sup>1</sup>;
- Sur les 9 millions de logements concernés par cette typologie de rénovations, seuls 200 000 bénéficient de travaux considérés comme satisfaisants en la matière<sup>1</sup>.

En maison individuelle, on observe différents objectifs de travaux :

- Améliorer l'habitat en matière de salubrité, de sécurité, d'isolation, de confort acoustique, d'équipement, d'accessibilité... ;
- Augmenter les performances énergétiques ;
- Remettre la maison en conformité avec les réglementations (ex : circuit électrique).

#### Le saviez-vous ?

Selon une étude TNS-Sofres réalisée en 2009 pour le compte de *CAP consommateurs habitants*, 64% des propriétaires ont réalisé des travaux d'amélioration de leur logement au cours des 5 dernières années.

### Les acteurs de la rénovation

Pour rénover leur maison, les particuliers passent en majorité par les artisans. Ainsi, selon les derniers chiffres de la CAPEB, les sociétés de moins de 20 salariés sont les plus représentées :

Part des petites entreprises (-de 20 salariés) - artisans sur le secteur ⇒ 98%

Part du Chiffre d'affaires réalisé par les artisans sur le résultat global de la filière bâtiment ⇒ 62%

<sup>1</sup> Inforenovateur.com : les Chiffres-Clé de la rénovation énergétique - 15 avril 2009



## 2. Un enjeu environnemental capital

### ☛ *Le saviez-vous ?*

Avec en moyenne 350 000 logements construits annuellement, le taux de renouvellement du parc ancien est aujourd'hui inférieur à 1% par an, ce qui est aujourd'hui beaucoup trop minime pour répondre à la fois aux besoins en logements mais aussi aux exigences environnementales devenues priorité pour le secteur du bâtiment. Ainsi, dans la configuration actuelle, on estime que le parc construit avant 1975 ne sera remis à niveau que dans plus d'un siècle.

### ➔ La performance énergétique au cœur des préoccupations

Le bâtiment est aujourd'hui l'une des filières les plus concernées en matière de priorités environnementales et énergétiques : Pouvoirs Publics, professionnels et particuliers doivent aujourd'hui tout mettre en œuvre pour permettre de diminuer son impact sur l'environnement.

### ☛ *Le saviez-vous ?*

- Le secteur du bâtiment est à lui seul responsable de plus de 25% des émissions de CO<sub>2</sub>.
- Il rejette à lui seul 120 millions de tonnes de dioxyde de carbone.
- Il est responsable de plus de 40% de la consommation d'énergie finale en France.
- Une majorité d'ouvrages sont aujourd'hui considérés comme des «épaves thermiques », à l'image de 58,5% des résidences principales, construites avant 1975, date de la 1<sup>ère</sup> Réglementation Thermique.



Face à ces problématiques, la rénovation des maisons individuelles est une réponse immédiate et concrète : elle permet notamment de diminuer la consommation d'énergie, les émissions de gaz à effet de serre et l'amélioration de l'environnement du confort de vie.



## 2. Un enjeu environnemental capital

Pour encadrer ces enjeux et fixer clairement les objectifs, différents textes et actions ont été mis en place, parmi lesquels :

- La directive européenne du 16 décembre 2002 qui promeut l'amélioration de la performance énergétique des bâtiments. Elle repose en premier lieu sur un DPE - Diagnostic de Performance Energétique - obligatoire pour la vente et la location des logements existants.
- Le Grenelle de l'Environnement, amorcé en 2007, qui a fait de la rénovation énergétique des bâtiments l'un de ses principaux défis, avec un double objectif poursuivi pour le parc résidentiel :
  - la rénovation de 400 000 logements par an à partir de 2013 ;
  - la réduction de 12% des consommations d'énergie des bâtiments résidentiels dans les 5 années à venir et d'au moins 38% à l'horizon 2020.

Deux lois en ont directement découlé : la loi Grenelle 1 et la loi Grenelle 2. Cette dernière, dite loi d'application, publiée au Journal Officiel le 5 août 2009, a conduit à la mise en place d'actions spécifiques incluant un ensemble d'incitations financières destinées à encourager la réalisation des travaux. Ces dispositifs complètent d'autres mesures mises en place en amont du Grenelle :

- L'ECO-Prêt à Taux-Zéro d'un montant maximum de 30 000 € pour le financement des travaux de rénovation thermique très performants, entièrement cumulable avec le crédit d'impôt «développement durable».
- Les crédits d'impôts « développement durable » (ex : crédit d'impôts de 40% pour les équipements « EnR ») ;
- Les aides et subventions de l'ANAH pour des travaux favorisant le développement durable tels que l'amélioration du crédit d'impôt « développement durable » (Prorogation du dispositif jusqu'en 2012), l'extension aux frais de main-d'œuvre pour les travaux d'isolation thermique des parois opaques, l'extension du crédit d'impôt aux frais engagés lors des diagnostics de performance énergétique (taux de 50 %).
- Les aides des collectivités territoriales : Taxe foncière sur les propriétés bâties : possibilité pour les collectivités territoriales d'accorder un avantage aux propriétaires de logements labellisés BBC-effinergie.
- Les prêts sur le Livret Développement Durable.

A noter que certaines banques, la plupart des distributeurs d'énergie, certains professionnels de matériel de chauffage ou d'isolation proposent également des prêts et aides spécifiques pour les travaux de rénovation thermique des logements notamment.



## 2. Un enjeu environnemental capital

→ Des comportements qui évoluent

- On constate que la consommation énergétique moyenne unitaire du parc résidentiel a baissé de 37% depuis 1973<sup>1</sup>.
- Selon une enquête IPSOS / Le Moniteur d'octobre 2009, l'impact du Grenelle de l'Environnement sur les comportements est désormais clairement significatif, notamment pour les propriétaires de logements qui sont :
  - 95% à vouloir limiter leur consommation d'énergie. Leurs priorités allant aux solutions de chauffage plus performantes, aux énergies renouvelables (panneaux solaires, pompes à chaleurs, petites éoliennes...), à la récupération des eaux pluviales...
  - 33% à considérer la rénovation énergétique des bâtiments existants comme l'un des deux objectifs les plus importants du Grenelle de l'Environnement.
  - 53% à prévoir d'effectuer des travaux dans un but environnemental et de maîtrise de l'énergie.

<sup>1</sup> Synthèse des dispositifs ADEME



### 3. Un niveau de performance et de qualité à satisfaire

Malgré une réelle volonté des particuliers d'améliorer la qualité de leur logement, de gros efforts restent à faire pour atteindre les objectifs fixés en matière d'environnement et de performance énergétique notamment. Différents facteurs tendent à expliquer cette situation :

#### ➔ Du côté des ménages :

- Le propriétaire traite généralement directement avec un ou des artisans ou entreprises, sans faire appel à un concepteur-coordonateur en capacité de proposer une solution globale ;
- Alors que 80 % des travaux de rénovation sont lancés au bout de 18 mois, il faut 24 mois pour que les mêmes projets tenant compte de la préoccupation d'économie d'énergie aboutissent, la nécessité de récolter des informations étant plus importante pour préparer ces chantiers ;
- Les choix techniques sont encore souvent concentrés sur une solution en particulier, au détriment d'une vision et d'une maîtrise globale des atouts et des faiblesses d'un bâtiment.
- Les rénovations exemplaires sont chiffrées en moyenne à près de 20 000 euros, et sont plus coûteuses que les autres, se traduisant pour 30 % des chantiers par un recours au crédit bancaire.

#### ➔ Du côté des professionnels :

- Les professionnels se limitent souvent à la pratique stricte de leur métier, sans concertation ni passerelles entre les différents corps de métier.
- En matière de préconisations techniques, les filières professionnelles doivent faire face à un cadre technico-réglementaire complexe quasiment exempt de tout contrôles.
- Ces travaux sont généralement réalisés par élément, sans vision d'ensemble.
- Les professionnels ne conseillent généralement pas leurs clients sur une maîtrise globale de l'énergie : se poser la question de l'isolation avant la pose d'un nouvel équipement de chauffage, de l'isolation de la toiture au moment de refaire son toit...

#### ➔ *Le saviez-vous ?*

La réglementation thermique pour l'existant, entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> novembre 2007, impose aux particuliers le principe d'exigence « élément par élément » : lorsqu'on change un équipement ou un matériau lié à la performance thermique de la maison, la réglementation impose de le remplacer par un élément répondant à des critères de performances minimales définies.



#### 4. La réponse Céquami : vers une vision globale et des interventions coordonnées

Face à ces nouveaux enjeux et nouvelles problématiques, Céquami, organisme certificateur spécialiste de la qualité en maisons individuelles, a développé une réponse structurelle unique sur le marché : la certification NF Maison Rénovée, véritable « mode d'emploi » d'une rénovation globale et durable reposant sur trois fondements majeurs :



⇒ Un projet mené contractuellement et en toute transparence par un professionnel reconnu, tenant compte de l'état initial de la maison, de la réglementation, des engagements de performance et des attentes du particulier.

⇒ Des travaux de rénovation intégrant une intervention coordonnée de tous les corps de métier, pilotée par un professionnel « chef d'orchestre » fiable et compétent, capable de mettre en œuvre des solutions adaptées à chaque situation.

⇒ Des objectifs de qualité multiples et complémentaires : qualité globale, environnementale, sanitaire et énergétique.

Elaborée par un collège unique d'institutionnels, de professionnels et de consommateurs, expérimentée sur des chantiers tests pendant plusieurs mois..., NF Maison Rénovée est aujourd'hui la seule certification, sur le marché de la rénovation, intégrant l'ensemble de ces fondamentaux pour un coût global acceptable. Elle constitue ainsi un vecteur de structuration du marché efficace et opérationnel.

##### ☛ Céquami

Créé en 1999, CEQUAMI, filiale du Centre Scientifique et Technique du Bâtiment (CSTB) et de l'Association QUALITEL, agit en tant qu'organisme certificateur, dans le secteur de la maison individuelle. Sa mission est de promouvoir la qualité des maisons individuelles en France et ainsi la qualité de vie des occupants.

CEQUAMI est mandaté par AFNOR Certification, propriétaire de la marque NF, pour délivrer, gérer et développer les certifications NF Maison Individuelle et démarche HQE pour le neuf, et les certifications NF Maison Rénovée et démarche HQE pour l'existant. Ces certifications peuvent être associées aux labels énergétiques dont BBC-Effinergie. Il délivre également la certification « Maison haute performance énergétique ».

Céquami est accrédité par le COFRAC (Comité Français d'Accréditation.)





## La certification NF Maison Rénovée :

Pour des rénovations globales et durables  
dans une démarche fiable et encadrée.



La certification par un organisme de certification  
apparaît comme l'un des deux premiers critères de choix  
du professionnel pour effectuer des travaux dans son logement<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Etude ISPOS 2009 pour Le Moniteur sur l'impact du Grenelle de l'Environnement  
dans les comportements des particuliers.



## 1. Pourquoi et comment la certification NF Maison Rénovée est-elle née ?

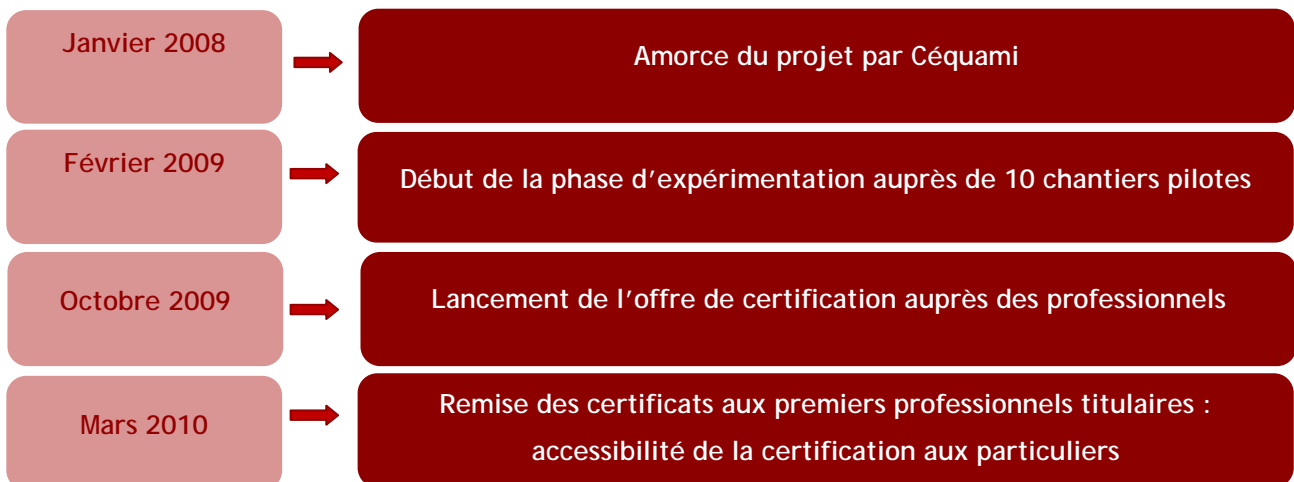
### Un projet porté par un large groupe de travail

La certification NF Maison Rénovée est née de la volonté de tous les acteurs concernés par l'évolution du marché de la rénovation des maisons individuelles de participer à l'élaboration d'une démarche qualité officielle adaptée aux nouveaux enjeux du marché et aux attentes des particuliers.

Elle a ainsi été élaborée par un groupe de travail unique composé par toutes les instances intervenantes sur le marché de la rénovation de la maison individuelle en secteur diffus : représentants des architectes, artisans, bureaux d'études, constructeurs... Elle est aujourd'hui gérée, développée et délivrée par Céquami.

### Une certification structurée et expérimentée

Pour être fiable et opérationnelle dès sa mise sur le marché, l'offre de certification NF Maison Rénovée a été pensée, organisée, élaborée et expérimentée, pendant plus de 2 années :



### Un objectif clairement identifié

Permettre à tous, professionnels comme particuliers, d'engager des rénovations globales et durables associant qualité technique, environnementale, sanitaire, de performance énergétique, de confort... et faire ainsi évoluer en qualité le marché de la rénovation en maisons individuelles.



## 2. Pourquoi la certification NF Maison Rénovée est-elle unique sur le marché de la rénovation ?

Une certification qui s'adresse à tous les acteurs de la rénovation

### → Les professionnels :

Dès lors qu'ils répondent et se conforment aux exigences de la certification NF Maison Rénovée, tous les professionnels assurant des travaux de rénovation et / ou d'agrandissement de maisons individuelles :

- Architecte
- Artisan
- Entreprise générale
- Constructeur
- Bureau d'étude
- Expert

Ces professionnels peuvent travailler sous un contrat de type contractant général ou de maîtrise d'œuvre complète.

### → Les particuliers :

- Tous les propriétaires d'une maison individuelle en secteur diffus, qui souhaitent effectuer des travaux de rénovation / d'amélioration / de remise aux normes et / ou d'agrandissement, extension.

Une certification fondée sur un ensemble de caractéristiques inédit sur le marché de rénovation

- Il s'agit d'une certification d'ouvrages : une démarche volontaire du professionnel pour l'ensemble de sa production, destinée à faire connaître les qualités essentielles d'un produit et à les faire valider et contrôler par un organisme impartial et indépendant. Elle certifie le résultat, c'est-à-dire la qualité du produit final.

← C'est la maison qui est certifiée, le professionnel est lui porteur du droit d'usage de la marque.

- Pour ce faire, la certification NF Maison Rénovée, a la spécificité d'associer à la fois la qualité de l'organisation du professionnel, la qualité du service rendu au client et la qualité technique de la maison rénovée.



## 2. Pourquoi la certification NF Maison Rénovée est-elle unique sur le marché de la rénovation ?

- Elle implique une évaluation exhaustive de l'existant, point de départ à tous projets de rénovation, permettant de prendre en compte la spécificité de chaque situation.
- Elle permet au particulier de traiter avec un interlocuteur unique, dont la compétence a été reconnue par Céquami, en capacité de mener à bien une rénovation de qualité, sachant coordonner tous les intervenants du chantier pour atteindre un objectif global défini au préalable.
- Elle peut être associée, en option, à la démarche HQE et / ou à un label énergétique comprenant deux niveaux :

HPE rénovation et BBC-effinergie rénovation

**Label HPE rénovation**  
**BBC effinergie rénovation**

➔ *Pour résumer, les grands atouts de la certification NF Maison Rénovée :*

⇒ Vision globale

⇒ Evaluation complète de l'existant

⇒ Interlocuteur unique

⇒ Contrat, prix et délai convenus

⇒ Intervention coordonnée des différents corps de métiers

⇒ Réduction de la consommation énergétique

⇒ Amélioration de la qualité environnementale et du confort

⇒ Garantie objective sur la qualité globale

⇒ Attestation de la performance

⇒ SAV organisé



### 3. Comment la certification NF Maison Rénovée fonctionne-t-elle ?

Un cadre d'application rigoureux

3 supports constituent ce cadre :

#### LE CODE DE LA CONSOMMATION

- La certification NF Maison Rénovée est régie par l'article L 115 et suivants du Code de la Consommation.

#### LE REFERENTIEL

- Le Référentiel recense et décrit l'ensemble des exigences de la certification NF Maison Rénovée. Il fixe, d'une part, les caractéristiques certifiées et, d'autre part, les modalités de contrôle de conformité.
- Il est composé de 3 parties :
  - les règles de certification,
  - le Référentiel technique,
  - les exigences de la démarche HQE.

#### LE COMITE D'APPLICATION

- Composé de l'ensemble des parties concernées par la rénovation de maisons individuelles, professionnels et consommateurs, sans prédominance d'intérêt.
- Ainsi constitué, il permet de faire évoluer la certification de manière totalement objective et consensuelle.
- Il approuve et modifie le Référentiel, et est consulté pour les principales décisions (évolution des exigences, attribution, suspension, retrait du droit d'usage de la certification).

Ce cadre d'application implique un suivi permanent par une instance neutre, impartiale et indépendante, Céquami. Celui-ci veille au respect de la démarche qualité dans laquelle s'engage chaque titulaire de la certification NF Maison Rénovée, à la conformité des travaux et à l'atteinte des performances après rénovation.

Pour accomplir sa mission, Céquami est notamment doté d'un réseau national d'auditeurs et de vérificateurs, indépendants ou salariés, tous qualifiés et expérimentés dans le secteur de la maison individuelle.



### 3. Comment la certification NF Maison Rénovée fonctionne-t-elle ?

#### Le Comité d'application NF Maison Rénovée

Le Comité d'application NF Maison Rénovée est présidé par Olivier Piron et est constitué de toutes les parties prenantes sur le marché de la rénovation en maisons individuelles :

#### Un collège de professionnels de la rénovation :



#### Un collège de consommateurs :



#### Un collège de représentants de la filière construction :



#### Un collège d'organismes techniques et de personnalités qualifiées :



### 3. Comment la certification NF Maison Rénovée fonctionne-t-elle ?

Trois domaines d'exigence indissociables

#### QUALITE DE L'ORGANISATION ET DES MOYENS DU PROFESSIONNEL

- Structure & organisation de l'entreprise ;
  - Maîtrise du système qualité ;
  - Autocontrôles : évaluation et définition des travaux, qualité technique, relation client, SAV ;
  - Sélection et évaluation des entreprises sous-traitantes selon des critères préétablis ;
  - Maîtrise des achats ;
  - Dispositif de mesure de la satisfaction.
- Dans le cadre de l'option démarche HQE, d'autres exigences sont également à satisfaire (mise en place d'une politique environnementale, maîtrise de l'évaluation du terrain et du site, gestion du chantier à faibles nuisances).

#### QUALITE DES SERVICES ET DU SUIVI CLIENTS

- Qualité de l'évaluation de la maison ;
  - Qualité de l'information avant engagement et pendant tout le processus de rénovation de la maison ;
  - Ecoute et transparence, conseil, assistance ;
  - Qualité du contrat ;
  - Souscription des garanties et assurances ;
  - Préparation de la réception ;
  - Information après réception et SAV.
- Et également pour l'option démarche HQE : élaboration et la remise au client du guide d'entretien et d'utilisation de la maison NF Maison Rénovée démarche HQE.

#### QUALITE TECHNIQUE DES MAISONS RENOVEES

- Respect des choix techniques ;
  - Respect de la réglementation technique et des règles de l'art
  - Performance des matériaux et des équipements ;
  - Qualité de la réalisation (autocontrôles, suivi de chantier, etc.).
- Et pour l'option démarche HQE : évaluation du terrain et du site et évaluation de la qualité environnementale de la maison.

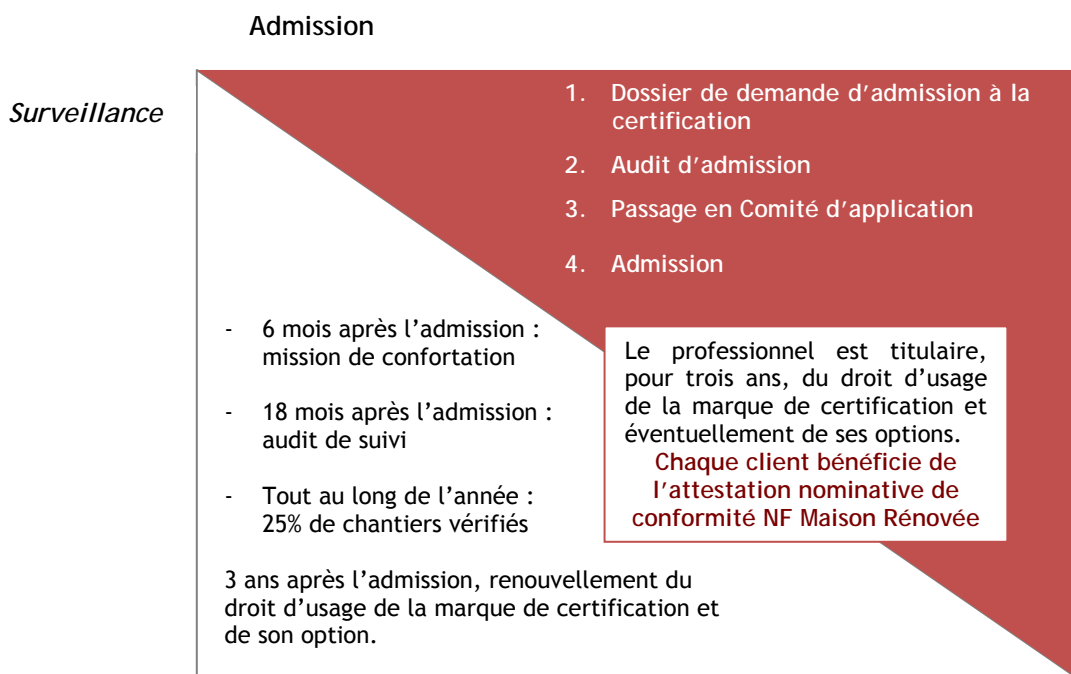
### 3. Comment la certification NF Maison Rénovée fonctionne-t-elle ?

→ Chacun de ces trois domaines est vérifié et validé par Céquami, pour l'attribution, le maintien et le renouvellement du droit d'usage de la marque, via des :



Obtenir et conserver le droit d'usage de la certification NF Maison renovée

Obtenir, conserver et renouveler le droit d'usage de la certification NF Maison Rénovée est un processus complet, commun à l'ensemble des professionnels volontaires :



En cas de non-conformité, de non-respect des exigences, le certificat peut être remis en cause et faire l'objet d'une décision de suspension ou de retrait définitif.

### 3. Comment la certification NF Maison Rénovée fonctionne-t-elle ?

Dans le cadre d'une amélioration constante des démarches qualité des entreprises du bâtiment, tous secteurs confondus, Céquami mène actuellement des travaux avec différents organismes.

Objectif :



Conférer à l'offre globale des repères qualité existant sur le marché,  
une réelle cohérence et complémentarité.

Dans ce contexte, un partenariat entre Céquami et Qualibat est en cours pour permettre une liaison entre la certification d'ouvrages, avec NF Maison Rénovée, et la certification d'acteurs, avec Qualibat.

En pratique :



Les professionnels certifiés Qualibat,  
ayant déjà fait la preuve de leur engagement dans une démarche qualité structurée,  
se verront ainsi proposer des audits allégés pour l'obtention et le suivi  
de la certification NF Maison Rénovée.



#### 4. Quelles sont les préoccupations techniques de la certification NF Maison Rénovée ?

Un guide préalable pour structurer sa démarche qualité et répondre aux préoccupations techniques

Le Référentiel NF Maison Rénovée prend en compte de façon exhaustive les fondements d'une rénovation globale qui s'appuie sur une évaluation initiale de la maison existante. Un guide est mis à la disposition du professionnel pour réaliser cette évaluation.

Le Guide d'Évaluation NF Maison Rénovée permet au professionnel d'accomplir une évaluation exhaustive et pertinente de la maison à rénover. Toutes les étapes de l'évaluation sont ainsi explicitées dans le guide :

- recueil, par le professionnel, de tous les documents existants relatifs à la maison et aux évènements particuliers intervenus sur cette dernière, les diagnostics existants déjà réalisés...;
- recherche d'informations sur les données et risques techniques (zone climatique, altitude, zone de bruit, zone classée en monument historique, zone radon...);
- bilan technique de la maison effectué en cohérence avec tous les éléments relevés dans les deux premières étapes.

Le professionnel peut ainsi répondre en toute connaissance de cause aux exigences techniques du Référentiel et de l'option démarche HQE.

Dans le cadre de l'option démarche HQE, le professionnel dispose en outre de deux outils complémentaires :

- Le Guide d'analyse et d'évaluation du terrain et du site ;
- Le Guide pour l'évaluation de la qualité environnementale d'une maison à rénover : les exigences pour chacune des 14 cibles de la démarche HQE.



## 4. Quelles sont les préoccupations techniques de la certification NF Maison Rénovée ?

### Les préoccupations techniques à traiter

Le Référentiel technique de la certification NF Maison Rénovée porte notamment sur sept thèmes principaux, dont certains sont communs avec les 14 cibles de la démarche HQE :

- Sécurité des occupants ;
- Efficacité énergétique ;
- Confort ;
- Réduction des risques sanitaires ;
- Gestion de l'eau ;
- Matériaux et équipements ;
- Réduction des impacts du chantier.

→ Thèmes, sous-thèmes et exemples de travaux à effectuer :

#### ① Sécurité des occupants

- Risques naturels et technologiques
- Stabilité de l'ouvrage
- Protection incendie
- Sécurité gaz
- Sécurité électrique
- Chute et Glissance
- Identification des risques éventuels liés à la construction, à son implantation, etc...
- Obligation de travaux de mise en sécurité des occupants si des risques importants sont détectés lors de l'évaluation de la maison existante.
- Etc.



Cette préoccupation fait également écho aux nouveaux enjeux de la haute performance énergétique, demain réglementaires :

- Possibilité d'associer, en option, un label énergétique à la rénovation, dont son plus haut niveau BBC-effinergie rénovation » (80 kWh/m<sup>2</sup>.an).

### ② Efficacité Energétique

- Consommation d'énergie
- Emissions de gaz à effet de serre
- Production d'énergie d'origine renouvelable

- Amélioration d'au moins une classe et à l'atteinte, a minima, de la classe C de l'étiquette énergie, indissociable de tous travaux de rénovation.

- Etc.

Dans le cadre de l'option démarche HQE, la cible n°4 « Gestion de l'énergie » s'inscrit également dans ce thème.

- Limitation de la consommation d'énergie en répondant aux exigences d'un label énergétique à minima (150 kWh/m<sup>2</sup>.an).

- Recours aux énergies renouvelables, en option, en fonction des résultats d'analyse du site.

## 4. Quelles sont les préoccupations techniques de la certification NF Maison Rénovée ?

### ➤ Focus sur les labels énergétiques dans le cadre de la certification NF Maison Rénovée :

➔ 2 niveaux de performance selon l'année de construction (arrêté du 29 sept. 2009) :

- Maison achevée après le 1er janv. 1948 : HPE rénovation : 150 kWh/m<sup>2</sup>.an ou BBC-effinergie rénovation : 80 kWh/m<sup>2</sup>.an\*
- Maison achevée au plus tard au 1er janv. 1948 : Rénovation 150 : 150 kWh/m<sup>2</sup>.an ou effinergie rénovation : 80 kWh/m<sup>2</sup>.an\*

Une mesure de perméabilité à l'air est obligatoire (aucune valeur cible n'est préconisée).

\*à moduler selon la zone climatique et l'altitude.

#### 4. Quelles sont les préoccupations techniques de la certification NF Maison Rénovée ?

##### Confort

- Acoustique (limitation de bruit des nouveaux équipements)
  - Visuel (surface totale des baies)
  - Hygrothermique
  - Olfactif
- Exigence de critères minimaux pour le confort thermique d'été et l'accès à la lumière naturelle, dès lors que des travaux sont engagés sur ces points.
  - Obligation de choisir les nouveaux équipements en fonction de leur volume sonore, celui-ci ne devant générer aucune nuisance.
  - Etc.

Dans le cadre de l'option démarche HQE, plusieurs cibles s'inscrivent également dans ce thème :

- La cible n° 8, « Confort hygrothermique »
  - La cible n° 9, « Confort acoustique »
- Mise en place d'une ventilation traversante (ex : menuiseries avec position de blocage intermédiaire).
  - Installation d'un équipement permettant la sur ventilation nocturne.
  - En cas de travaux sur les façades extérieures, la mise en conformité avec la réglementation en vigueur pour le neuf, de l'isolement aux bruits, pour limiter les nuisances extérieures.
  - Identification et traitement des gênes

acoustiques internes pour limiter les nuisances intérieures.

- La cible n° 10,  
« Confort visuel »

- Optimisation de l'éclairage naturel avec, par exemple pour les salles de bains, en cas de création, un éclairage issu des baies au moins égal à 10% de la surface au sol.
- Optimisation de l'éclairage artificiel avec la mise en place par exemple d'un éclairage extérieur doté de détecteurs de présence, d'une temporisation ou d'un déclenchement par cellule.

#### 4. Quelles sont les préoccupations techniques de la certification NF Maison Rénovée ?

- La cible n° 11,  
« Confort olfactif »

- Maîtrise des sources d'odeurs désagréables avec par exemple le positionnement de bouches d'aération et de ventouses en cas de nuisances olfactives extérieures.

##### ④ Réduction des risques sanitaires

- Qualité sanitaire de l'air
- Qualité de l'eau
- Champs électromagnétiques

- Mise en place d'un dispositif efficace de renouvellement d'air et d'un raccordement conforme des équipements aux cheminées.
- Vigilance à apporter à la compatibilité des matériaux et à la conception des réseaux pour ne pas dégrader la qualité sanitaire de l'eau.
- Etc.

Dans le cadre de l'option démarche HQE, plusieurs cibles s'inscrivent également dans ce thème :

- La cible n° 12,  
« Qualité sanitaire des espaces »
- La cible n° 13,  
« Qualité sanitaire de l'air »

- Mise en œuvre de parois verticales hydrofuges ou insensibles à l'eau dans les pièces sensibles.
- Possibilité d'assurer une position des prises d'air telle que la maison ne soit pas soumise aux vents dominants ou aux sources de pollution, si possible à l'ombre et sans interférence avec l'air extrait vicié.
- Maîtrise des sources de pollution avec par exemple la mise en place d'un filtre sur l'émission des chauffages au bois.

- En cas de collecte des eaux pluviales pour usage

- La cible n° 14,  
« Qualité de l'eau »

domestique, mise en place d'une séparation des réseaux d'eau potable et non potable, mise en œuvre de matériaux disposant d'une attestation de conformité sanitaire (ACS) compatibles avec la nature de l'eau et entre eux, garantissant leur durabilité...

#### 5 Gestion de l'eau

- Assainissement
- Réduction de la consommation de l'eau potable

- Limitation de la pression de l'eau, à l'entrée de l'installation, à trois bars.
- Mise en conformité de l'assainissement en cas de travaux.
- Etc.

Dans le cadre de l'option démarche HQE, la cible n°5, « Gestion de l'eau », s'inscrit également dans ce thème.

- Réduction de la consommation d'eau potable avec par exemple la mise en œuvre de matériels hydro économes comme une robinetterie à butée limitant le débit, un appareil de détection de fuite, de consommation anormale...
- Utilisation de l'eau pluviale avec par exemple la mise en œuvre d'un système de récupération des eaux de toiture.
- Gestion des eaux pluviales de la parcelle.

## 4. Quelles sont les préoccupations techniques de la certification NF Maison Rénovée ?

#### 6 Matériaux et équipements

- Caractéristique des matériaux et des équipements
- Facilité d'entretien et maintenance

- Utilisation, dans les domaines où ils existent, et dans des conditions permettant une mise en concurrence objective, de matériaux, produits, procédés ou équipements soit certifiés, soit bénéficiant d'un Avis Technique soit d'un Agrément Technique Européen (ATE) et d'un Document Technique d'Application (DTA) ou d'un pass innovation vert.

Dans le cadre de l'option démarche HQE, la cible n°2, « Choix intégré des produits, systèmes et procédés de construction », s'inscrit également dans ce thème.

- Etc.
- Choix de matériaux aux performances environnementales basées sur les Fiches de Données Environnementales et Sanitaires, les certifications de type NF Environnement, Ecolabel Européen ou équivalent.
- Usage d'une essence issue de forêts certifiées en gestion durable lorsque du bois est utilisé.

#### 7 Réduction des impacts du chantier

- Information et sensibilisation
- Réduction des nuisances
- Réduction des déchets

- Sensibilisation des entreprises, limitation des risques pour la santé du personnel et des occupants, réduction des nuisances de chantier ...

- Etc.

- Information des particuliers. Ex : en cas d'habitations riveraines situées à moins de 100m de la maison, le professionnel informe les riverains sur les travaux, leurs

Dans le cadre de l'option démarche HQE, la

cible n°3, « Chantier à faibles nuisances », nuisances...  
s'inscrit également dans ce thème.

- Réduction des nuisances : limitation des nuisances acoustiques, limitation des perturbations du trafic...
- Gestion des déchets : limitation de production de déchets prise en compte dès la phase de conception, mise en place d'un tri sélectif...



## 4. Quelles sont les préoccupations techniques de la certification NF Maison Rénovée ?

Quels sont les niveaux à atteindre pour obtenir la certification ?

Les exigences en matière de qualité technique des maisons rénovées dépendent de l'analyse du terrain et du site, et de l'évaluation de l'existant. Elles visent une performance globale décrite en 4 niveaux :

- B (Base) : exigences obligatoires à respecter en matière d'identification des risques, de vérification, d'information et de travaux ;
- P (Performant) : exigences de performances supérieures à la réglementation, obligatoires dès lors que des travaux de rénovation sont réalisés sur le thème concerné ;
- TP (Très Performant) : exigences permettant d'atteindre un niveau de performance conforme à la démarche HQE ;
- Niveau Option : meilleures pratiques en matière environnementale. Ces options sont proposées au professionnel dans le cas où le Maître d'ouvrage souhaite aller encore plus loin dans la performance environnementale des travaux de rénovation de la maison.

Pour obtenir la certification NF Maison Rénovée, il est nécessaire que la rénovation, sur la base de l'évaluation initiale, réponde à l'ensemble des exigences classées en niveaux Base et Performant.

Pour obtenir l'option démarche HQE, il est nécessaire que la rénovation réponde, en plus, aux exigences classées en niveau Très Performant sur l'ensemble des 14 cibles de la démarche HQE, selon les conclusions de l'analyse du site, de l'évaluation de l'existant et des choix arrêtés en phase conception des travaux de rénovation.



#### 4. Quelles sont les préoccupations techniques de la certification NF Maison Rénovée ?

Combien coûte la certification ?

##### NF Maison Rénovée

- **Admission**  
De 2 360 à 3 540 euros HT selon la taille de l'entreprise
- **Surveillance**  
1 770 euros HT tous les 18 mois pour l'audit
- **Renouvellement**  
2 360 euros HT

##### Option NF démarche HQE

- **Admission**  
1 770 euros HT (montant réduit si l'admission NF Maison Rénovée est simultanée avec l'admission à l'option NF démarche HQE)
- **Droit d'usage pour chaque chantier**  
Rajout de 30 euros H.T par chantier

##### Label HPE rénovation / BBC effinergie rénovation

Coût par chantier : 200 euros HT

**Droit d'usage pour chaque chantier :**  
Coût progressif suivant le montant des travaux (correspond au taux de vérifications de chantiers de 25%, à la promotion, à la défense de la marque et aux services associés) :

Montant des travaux TTC	Droit d'usage H.T. par chantier
< 12 k€	30 €
≥ 12 k€	0,25 % du montant du contrat
≥ 100 k€	250 €



## 5. Comment se déroule un projet NF Maison Rénovée ?

Tout au long du chantier, le propriétaire est accompagné et informé. Il se voit proposer les solutions les plus performantes correspondant à ses attentes et à son budget. Il est assuré de leur mise en œuvre optimale.

On distingue 4 phases, le tout étant soumis à un ensemble d'étapes et d'obligations incontournables.

→ Dans le détail... :

### AVANT LA SIGNATURE DU CONTRAT

- L'étape incontournable, exigée dans le cadre de la certification NF Maison Rénovée avant tout projet de rénovation, est l'évaluation de l'existant. Le professionnel doit ainsi évaluer l'état de la maison et conseiller en conséquence le propriétaire sur les travaux d'amélioration, tous corps de métiers confondus.
- Le professionnel recueille ainsi tous les documents existants relatifs à la maison et aux événements particuliers intervenus sur cette dernière, les diagnostics existants déjà réalisés...
- Il recherche les informations sur les données et risques techniques (zone climatique, zone de bruit, zone radon...).
- Il effectue un bilan technique de la maison en cohérence avec tous les éléments relevés précédemment.
- Dans le cadre de l'option démarche HQE, le professionnel recherche des éléments complémentaires au niveau de l'évaluation du terrain et du site (ensoleillement, zone à risques, nuisances sonores, gênes des riverains, ...).



## 5. Comment se déroule un projet NF Maison Rénovée ?

### AVANT LE DEMARRAGE DU CHANTIER

- Le professionnel présente au propriétaire, suivant les caractéristiques de la maison, un projet précis permettant d'atteindre le niveau d'amélioration décidé avec ce dernier, tout en veillant à respecter les exigences minimum prévues dans le Référentiel ;
- Ce projet détaillé décrit la liste des travaux nécessaires, informe le propriétaire des risques identifiés visuellement lors de l'évaluation et indique les investigations complémentaires éventuelles à effectuer ;
- Une liste des postes de frais annexes et taxes à la charge du propriétaire entraînés par les conséquences de l'exécution du projet lui est également remise ;
- Une liste des aides (subventions, crédits d'impôt, prêt à taux 0 %...) auxquelles le propriétaire peut prétendre du fait des travaux envisagés est fournie ;
- Le professionnel conclut avec le propriétaire un contrat de rénovation de la maison incluant notamment l'engagement de performance au moins sur le plan énergétique (niveau C minimum à atteindre sur l'étiquette énergie), un descriptif précis et détaillé des travaux, le prix global et ses modalités de révision, les modalités de règlement, les éventuelles conditions suspensives, les délais d'exécution...

### PENDANT LE CHANTIER

- Le professionnel réalise ou fait réaliser les travaux. Il coordonne et contrôle l'exécution des travaux jusqu'à la réception de la maison.

### A L'ISSUE DE LA RECEPTION

- Le professionnel s'assure de la bonne compréhension par le particulier du fonctionnement des dispositifs techniques nouveaux et lui remet un dossier de réception comprenant :
  - un document de sensibilisation aux bons comportements que les occupants doivent adopter pour obtenir les résultats attendus par les travaux ;
  - les informations sur les bons comportements environnementaux non directement liés au bâti ;
  - une notice d'emploi et d'entretien des équipements installés dans le cadre du contrat de rénovation ;
  - un Diagnostic de Performance Énergétique (DPE) réalisé avant la réception ;
  - une documentation sur l'organisation et le fonctionnement du service après-vente qu'il met à sa disposition ;
  - une documentation sur la procédure à suivre en cas de malfaçon ou de sinistre constatés après la réception.
- Le professionnel délivre une attestation de conformité des travaux d'amélioration de la maison au Référentiel NF Maison Rénovée portant mention de la performance de la maison améliorée.

## 6. Quels sont les bénéfices de la certification NF Maison Rénovée pour les différents acteurs ?

Outre les avantages propres à toute certification d'ouvrages, pour les professionnels notamment, la certification NF Maison Rénovée présente de réels bénéfices :

### ● Pour les particuliers :

- Tout au long du projet, ils traitent avec un interlocuteur unique dont la compétence a été reconnue par un organisme tiers et indépendant ;
- Ils bénéficient d'une évaluation de l'existant fiable et exhaustive ;
- Ils mènent leur projet dans le cadre d'un contrat global, clair et précis notamment sur les niveaux de performance visés, la garantie de réalisation des travaux jusqu'au parfait achèvement..., la garantie de prix et de délais convenus ;
- Le professionnel leur propose des travaux améliorant la maison dans sa globalité sans endommager l'existant ;
- Ils ont l'assurance que la réglementation est strictement respectée voir anticipée ;
- Leur maison obtient in fine des performances énergétiques a minima améliorées d'une classe énergétique, en cohérence avec le Grenelle de l'Environnement ;
- Leurs charges de maintenance et d'entretien sont prises en compte dans le projet de rénovation et les économies réalisées sur ces postes seront ainsi significatives ;
- Les preuves de conformité à la performance énergétique sont apportées par un organisme tiers permettant ainsi de bénéficier des aides de l'état ou des collectivités (éco-prêt à taux 0% ou bonus de COS par exemple).

➔ Un bien valorisé, une assurance de sécurité et de sérénité

### ● Pour les professionnels :

- Ils bénéficient d'un vecteur de progression multicritères : motivation des collaborateurs et des cotraitants, possibilité d'échanges interprofessionnels sur les pratiques..., optimisation de l'organisation, mise en place de solutions permettant d'anticiper la réglementation...
- D'un vecteur d'image et de reconnaissance différenciateur, vis-à-vis des particuliers comme des partenaires telles les banques, les assurances... : crédibilité, reconnaissance de la démarche qualité...
- L'opportunité de proposer des maisons répondant aux nouveaux enjeux du marché et à ceux de demain.

➔ Une opportunité de progression et de différenciation, un atout considérable sur un marché en pleine évolution



## 6. Quels sont les bénéfices de la certification NF Maison Rénovée pour les différents acteurs ?

### ● Pour les partenaires tels les banques et les assurances :

- Ils bénéficient d'une réelle visibilité sur les économies réalisées grâce aux travaux, en matière d'énergie par exemple, qui facilitera l'adhésion des banques au projet et ainsi des financements appropriés.
- Ils peuvent, de façon fiable et objective, identifier des professionnels de confiance et limiter ainsi les risques au moment des procédures d'acceptation de crédits et de primes d'assurance.

➔ Un engagement facilité et plus sécurisé dans les nouveaux enjeux environnementaux, une opportunité complémentaire d'accompagner leur clientèle au plus près de ses besoins





Une réalité désormais accessible aux particuliers :

Les professionnels titulaires du droit d'usage de la certification  
NF Maison Rénovée



## Les professionnels titulaires

↳ Satov, avec la marque I.RénoV,  
titulaire du droit d'usage de la certification

NF Maison Rénovée démarche HQE depuis le 3 mars 2010



- **Activité :** Rénovation énergétique, restructuration, extension
- **Siège :** Saint-Gilles-Croix-de-Vie (85)
- **Date de création :** Octobre 1976 pour la société, juin 2009 pour la marque
- **Zone de couverture :** Vendée (85)
- **Nombre de salariés :** 29
- **Nombre de rénovations par an :** 10/12
- **Adhérent à :** UCI-FFB (Union des Constructeurs Immobiliers de la Fédération Française du Bâtiment)  
Union des Maisons Françaises  
Thermorénov

↳ Rénovert, titulaire du droit d'usage de la  
certification NF Maison Rénovée depuis le 3 mars 2010



- **Activité :** Rénovateur énergétique
- **Siège :** Valence (26)
- **Date de création :** Septembre 2007
- **Zone de couverture :** Ardèche (07), Drôme (26), Puy de Dôme (63) et le Rhône (69)
- **Nombre de salariés :** 20
- **Nombre de rénovations par an :** 100/150
- **Adhérent à :** UCI-FFB (Union des Constructeurs Immobiliers de la Fédération Française du Bâtiment) ;  
Thermorénov.



## Les professionnels titulaires

→ Terre Neuve Energy, titulaire du droit d'usage de la certification NF Maison Rénovée démarche HQE depuis le 3 mars 2010



- **Activité :** Entreprise générale de rénovation énergétique pour tous travaux ciblés par le Grenelle de l'Environnement
- **Date de création :** Juillet 2009
- **Siège ;** Pontarlier (25)
- **Zone de couverture :** Toute la région Franche-Comté
- **Nombre de salariés :** 7
- **Nombre de rénovations par an :** 50

*Pour plus de détails, se référer à l'annexe de ce dossier.*





## Conclusion

La certification NF Maison Rénovée est désormais accessible aux professionnels du bâtiment comme aux particuliers. En effet, après deux années d'élaboration et plusieurs mois d'expérimentation, cette certification, unique en matière de rénovation et d'amélioration des maisons individuelles est aujourd'hui une réalité sur laquelle tout le monde peut s'appuyer.

Outil opérationnel fiable et structurant, vecteur de progression et de différenciation, cette certification permet véritablement aux professionnels de regrouper leurs compétences, coordonner leurs interventions, améliorer leurs savoir-faire, se mobiliser autour d'un objectif commun pour une rénovation globale, menée contractuellement et en toute transparence pour le particulier.

Pour le particulier, il s'agit de la véritable preuve d'engagement du professionnel. Les bénéfices sont uniques sur le marché et nous comptons sur le particulier pour y être sensible.

Vous l'aurez compris, cette certification est une nouvelle voie qui s'ouvre, celle de la « rénovation globale et durable » : engager des travaux de rénovation tenant compte de l'état de la maison, de la réglementation, des engagements du Grenelle...

L'enjeu est énorme, les objectifs de réduction de consommation énergétique étant très ambitieux et le nombre de maisons à rénover considérable. Le challenge est donc de taille et la certification NF Maison Rénovée constitue un outil désormais indispensable pour réussir : en aidant à transformer un marché aujourd'hui de niche en un marché de masse, elle constitue l'une des clés pour répondre demain à cet enjeu universel.

Patrick NOSSENT, Président de Céquami





# Mémento



## La certification NF Maison Rénovée en bref...

Type de certification	Certification d'ouvrages : la maison est certifiée, le professionnel est titulaire du droit d'usage de la marque de certification
Champ d'application	Les maisons individuelles, c'est-à-dire les bâtiments d'habitation ne comportant ni logements superposés, ni dégagements intérieurs communs à plusieurs logements. Les habitations sont soit isolées, soit jumelées, soit en bande.
Professionnels concernés	Tous professionnels du bâtiment effectuant des rénovations : architecte, bureau d'étude, artisan, entreprise, constructeur, à la condition qu'ils satisfassent aux exigences du Référentiel NF Maison Rénovée
Nombre de professionnels titulaires du droit d'usage de la marque	3 professionnels au 19 mars 2010
Domaines d'exigences	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Qualité de l'organisation et des moyens du professionnel</li> <li>● Qualité des services et de la relation client</li> <li>● Qualité technique des maisons rénovées</li> </ul>
Options possibles	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Option NF démarche HQE</li> <li>● Labels énergétiques avec : <ul style="list-style-type: none"> <li>- HPE rénovation</li> <li>- BBC-effinergie rénovation</li> </ul> </li> </ul>
Instance consultative	Comité d'application : 4 Collèges
Audit d'admission	Audit sur 3 domaines + vérification de chantiers + Comité d'application
Mission de confortation	6 mois après l'admission
Audit de suivi	Audit intermédiaire réalisé tous les 18 mois, après l'admission ou le renouvellement Audit sur 3 domaines + suivi des enquêtes de satisfaction + suivi des réclamations
Audit de renouvellement	3 ans après la titularisation



## La certification NF Maison Rénovée en bref...

Vérifications de chantiers	25% des chantiers - Planification annuelle
Lancement professionnel	Octobre 2009
Lancement grand public	Mars 2010
Certificateur	CEQUAMI SAS (50% CSTB - 50% Association Qualitel) Mandaté par AFNOR Certification, propriétaire de la marque NF
Renseignements complémentaires	<a href="http://www.mamaisoncertifiee.com">www.mamaisoncertifiee.com</a> N° Azur : 0 810 01 01 25 (prix d'un appel local)





**Plus de renseignements :  
[www.mamaisoncertifiee.com](http://www.mamaisoncertifiee.com)**

**Contact Presse :**

**Le Bonheur est dans la Com' - Ingrid Launay**

**Tél. 01 43 83 53 32  
Email : [launay@bcomrp.com](mailto:launay@bcomrp.com)**